MINISTÈRE DU COMMERCE
ET DE L'INDUSTRIE

Au service
des peuples
et des nations

Pour un monde 50-50 en 2030
Franchissons le pas pour l'égalité des sexes

COMITE NATIONAL
DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE
CONTINENTALE AFRICAINE

RAPPORT DE CONSULTATION NATIONALE DES FEMMES DANS LE COMMERCE

PROCESSUS PREPARATOIRE DU PROTOCOLE DES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LA ZONE DE LIBRE ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAF)

Sommaire 1

1. Introduction et contexte 3

2. Le profil des femmes dans le commerce intra-africain 5

a. Aperçu du profil commercial du pays 5

b. Aperçu du profil des femmes et des jeunes femmes dans le commerce 6

3. Expériences des femmes et des jeunes femmes dans le commerce intra-africain 13

4. Recommandations à prendre en considération pour la rédaction du Protocole sur les femmes dans le commerce de la ZLECAf 16

Annexes 17

Introduction et contexte

Selon les résultats définitifs du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014 de la Côte d'Ivoire, la population totale s'élève à 22.671.331 habitants avec 5 groupes ethniques pour 169 ethnies. La population masculine est de 11 708 244 soit 51,6% tandis que la population féminine est de 10 963 087 soit 48,4%. La population urbaine est de 11 408 413, soit 50,3 %, et la population rurale de 11 262 918, soit 49,7 %. Le pays compte 63% de femmes analphabètes au sein de la population féminine contre 49% d'hommes au sein de la population masculine (RGPH 2014) et un nombre important de filles échappent à l'éducation formelle.

La superficie totale de la Côte d'Ivoire est de 322 462 km^2 et le pays compte 31 Régions, 14 Districts Autonomes, 108 Départements et 201 communes. La capitale administrative / économique est Abidjan (sud de la Côte d'Ivoire) et la capitale politique est Yamoussoukro (centre du pays).

L'Indice de Développement Humain (IDH) du pays a régulièrement augmenté entre 1980 (0,377) et 2018 (0,516). Le pays a atteint en 2019 un IDH de 0,538 (PNUD, RDH 2020), le plaçant dans la catégorie à faible développement humain, et à la 162ème place sur 189 pays et territoires, contre 165 l'année dernière. En ce qui concerne la prise en compte du genre, la valeur de l'IDH féminin est de 0,476 pour le pays alors qu'elle est de 0,586 pour les hommes, ce qui donne un Indice de Développement de Genre (IDG) de 0,811.

La nouvelle constitution ivoirienne de 2016 prône une politique qui tend à éliminer toute forme de discrimination à l'égard des femmes et un égal accès de tous et de toutes dans tous les domaines (social, politique et économique). En outre, la loi n°2019-870 favorisant la représentation de la femme dans les assemblées élues institue un quota de 30% de femmes sur le nombre de candidats présentés. Toutefois, malgré la réforme constitutionnelle, les textes juridiques et les dispositifs institutionnels favorables à l'amélioration de la condition féminine, les femmes sont encore très peu représentées dans les instances de prise de décisions. En effet, l'on dénombre au sein du gouvernement, huit (8) femmes (6 ministres et 02 Secrétaires d'Etat) sur 51 membres, soit un taux de 15,68 % de femmes contre 84,31% d'hommes. Au niveau des assemblées élues, les échéances électorales de 2018 donnent 15 femmes Maires sur 201 élus, soit 7,46% de femmes contre 92,54% d'hommes, et 01 femme présidente de conseil régional sur 31 soit 3,22% de femmes contre 96,78% d'hommes. Au Sénat, sur 99 sénateurs, on dénombre 19 femmes soit 19,19% de femmes contre 80,81% d'hommes. Relativement aux dernières élections législatives du 06 mars 2020, sur 254 députés élus, l'on dénombre 32 femmes, soit environ 13%. Il y a 29 femmes sur 113 soit 25,66% pour le conseil économique et social et une femme sur 31 soit 3,33% dans les conseils régionaux.

Au niveau économique, l'analyse du secteur de l'emploi montre de façon générale que l'agriculture, l'industrie et les services sont toujours dominés par les hommes, qui représentent respectivement 70 %, 68 % et 60 % de la main d'œuvre de ces secteurs, tandis que les femmes sont les mieux représentées dans le secteur du commerce (60 %)[1].

Relativement à la situation de l'entreprenariat, les femmes ivoiriennes représentent 61,9% des propriétaires d'entreprises, mais rares sont celles qui dirigent des entreprises formelles. Selon le dernier recensement de l'Inspection des Impôts, le nombre total d'immatriculations d'entreprises[2] est passé de 13 387 à 57 574 entre 2013 et 2018, notamment dans les secteurs des services (47 %), du commerce (28 %), du bâtiment (13%) et des transports et communications (+10 %). Les inégalités sont fortes au détriment des femmes dans ces secteurs.

Le besoin de financement des PME est évalué à plus de 3 500 milliards de francs CFA, soit +21% du PIB. L'écart d'accès au financement pour les PME appartenant aux femmes est estimé à 300 milliards de dollars par année. La concentration des banques, des SFD et des compagnies d'assurance en zone urbaine au détriment des zones rurales, la faiblesse de l'offre de services financiers formels en Côte d'Ivoire et le financement des entreprises informelles (femmes et jeunes entrepreneurs) restent des défis importants.

La constitution ivoirienne garantit à tous le droit de propriété. Dans la réalité cependant, peu de femmes en Côte d'Ivoire sont propriétaires de parcelles de terre.

Selon la loi sur le domaine foncier rural en Côte d'Ivoire, femmes et hommes disposent de droits de propriété égaux. La mise en œuvre de ce texte a toutefois été lente, presque inexistante. 37 % des hommes déclarent être propriétaires d'une parcelle de terre contre 25 % des femmes. Seules 7 % des femmes sont propriétaires d'un bien foncier, 18 % en étant copropriétaire avec une ou plusieurs autres personnes (Enquête démographique et de santé (EDS) 2011-2012).[3] Le gouvernement a donc adopté, en 2013, un certain nombre de réformes destinées à faciliter sa traduction dans les faits.

Pour parvenir à l'autonomisation des femmes, la Côte d'Ivoire a mis en place plusieurs plateformes et fédérations actives en Côte d'Ivoire pour encourager et développer la culture et l'esprit entrepreneurial chez les femmes ainsi que le renforcement des capacités des femmes entrepreneures, et des fonds ont été mobilisés pour accompagner le démarrage ou la consolidation d'entreprises tenues par les femmes.

La problématique de prise en charge des organisations informelles et d'autonomisation des femmes est adressée par plusieurs initiatives du Gouvernement pour répondre aux défis de (i) maintien à l'école des jeunes filles, (ii) amélioration de l'offre d'emplois durables et de

[1] *Evaluation de la participation politique des femmes en Côte d'Ivoire, Millénium Challenge Corporation, avril 2017*

[2] *Données du Centre de promotion des investissements de Côte d'Ivoire (CEPICI)*

3 Evaluation de la Participation Économique des Femmes en Côte d'Ivoire, MCC, Avril 2017.

qualité aux femmes, (iii) soutien à l'entrepreneuriat des femmes, (iv) création des conditions décentes des personnes vulnérables dont les femmes en priorité. Toutefois, le pays a énormément besoin d'une politique sociale plus intégrée qui crée des emplois productifs et de qualité pour sortir les femmes de la pauvreté et de l'entreprenariat de précarité.

Dans le cadre de la mise en oeuvre effective de l'Accord sur la Zone de Libre Echange Continental africaine (ZLECAf), plusieurs initiatives ont été entreprises par la Côte d'Ivoire. En effet, un Comité National de la ZLECAf a été crée par Décret n° 2018-514 du 30 mai 2018, pour confirmer l'engagement du Gouvernement à mener efficacement son programme de mise en œuvre des interventions et réformes spécifiques. Le dépôt de l'instrument de ratification de l'Accord a été effectif le 23 Novembre 2018.

Le présent rapport fait état des consultations nationales organisées en vue de recueillir les besoins et intérêts des femmes commerçantes et exportatrices ivoiriennes évoluant dans divers secteurs d'activités secondaires et tertiaires en matière de commerce dans le contexte de la ZLECAf. La méthodologie adoptée a été participative. La consultation nationale a enregistré la participation d'environ 130 participant(e)s en modalité hybride, présentielle et virtuelle.

Des communications ont été présentées en session plénière sur les avancées de la ZLECAf et deux panels de haut niveau suivis d'échanges ont été organisés. L'un portant sur le thème « quels devraient être les objectifs du Protocole sur les femmes dans le commerce », et l'autre sur « les expériences des femmes dans le commerce transfrontalier ». Des recommandations finales ont été adoptées.

1. Le profil des femmes dans le commerce intra-africain

a. Aperçu du profil commercial du pays

Cette section doit donner un aperçu du profil commercial intra-africain du pays. Le profil doit fournir des statistiques et des informations sur le commerce des biens et des services. Le profil commercial doit mettre en évidence les principales exportations et importations de produits agricoles et non agricoles, ainsi que les principaux partenaires commerciaux. Maximum 1/2 page

Le développement du secteur du commerce est l'une des priorités du PND 2021-2025. Le pays est la plaque tournante des activités commerciales en Afrique de l'Ouest. La part du commerce extérieur dans le PIB du pays est de 46% (Banque mondiale). Les produits exportés sont principalement alimentaires, notamment le cacao, la noix de coco, la banane et le poisson, le pétrole raffiné, l'or et le caoutchouc. Les principaux produits importés sont le pétrole brut, le riz, le poisson congelé, les médicaments, les véhicules et les machines. En effet, le commerce connait ces dernières années, un essor remarquable en raison des volumes d'échange important à l'export et au dynamisme observé sur le marché intérieur. De 2015 à 2019, il a apporté 9,6% en moyenne à la formation du PIB. La valeur des échanges

dans l'UEMOA a progressé de 830,9 milliards FCFA à 1 206,9 milliards FCFA en 2015 et 2019, soit une croissance moyenne de 8,7% sur la période représentant 40% des échanges avec l'Union. Les exportations ont augmenté entre 2010 et 2019 de 5.063,21 milliards FCFA à 7.450,86 milliards FCFA, représentant une hausse de 32,04%, soit une croissance annuelle moyenne de 4,5%. Les importations ont doublé entre 2012 et 2019, de 3.173,95 milliards FCFA à 6.143,38 milliards FCFA.

Sur la période 2015-2018, le niveau d'ouverture commerciale était de 58,73%[4] en moyenne, confirmant que le pays a une économie extravertie. Au niveau du transport maritime, le volume de trafic de marchandises s'établit à 28.258 424 de tonnes, en progression de 4,3%. Cette bonne performance résulte des effets conjugués d'une hausse du trafic de 7,2% due principalement à l'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi au port autonome d'Abidjan d'une part, et d'autre part d'un recul de 9,9% au niveau du port de San Pedro dû à la contraction des activités de transbordement de 37,9%.

La balance commerciale du pays demeure positive. Elle était de 1.256 milliards FCFA, 1.315,7 milliards FCFA, 1 708,3 milliards FCFA et 556,5 milliards FCFA respectivement en 2015, 2016, 2017 et 2018. En 2019, le pays a exporté pour 12,60 milliards USD de marchandises alors qu'il a importé 10,48 milliards USD de marchandises (OMC).

b. Aperçu du profil des femmes et des jeunes femmes dans le commerce

Cette section doit fournir un profil complet et détaillé des femmes et des jeunes femmes engagées dans le commerce transfrontalier et intra-africain, sur la base des réflexions exprimées et des informations recueillies lors des consultations nationales.

La section doit répondre et fournir des informations liées aux questions de la Note d'orientation sur les femmes dans le commerce, à savoir

- *Qui sont les femmes engagées dans le commerce transfrontalier et le commerce intra-africain ?*

Le rôle des femmes dans la création de richesses en Afrique et particulière en Côte d'Ivoire n'est plus à démontrer. En effet, selon le Global Entrepreneurship Monitor (GEM), les femmes d'Afrique subsaharienne détiennent l'un des taux d'entrepreneuriat les plus élevés du monde. Dans son rapport de 2015 sur l'entrepreneuriat dans le monde, le GEM déclarait que les femmes sont plus enclines que les hommes à créer une activité (27 % contre 24 % de la population), notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la commercialisation des produits agricoles et agroalimentaires.

[4] *(Importation + Exportation) / PIB*100*

Pour le secteur spécifique de l'agriculture qui représente 25 % environ du PIB de la Côte d'Ivoire, les femmes constituent près de la moitié de la main d'œuvre de ce secteur.

Dans le secteur de l'industrie agroalimentaire par exemple, les femmes génèrent des revenus en travaillant dans la transformation agroalimentaire artisanale et la commercialisation de l'anacarde, du karité, du manioc, du palmier à huile, du riz, des produits maraîchers, etc., Elles participent ainsi au développement du micro-entrepreneuriat féminin. Concernant le secteur du Commerce, l'un des principaux moteurs de création de richesses en Côte d'Ivoire, la contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) en 2019 était de 17% avec une forte représentation des femmes. Pour rappel, selon les données de l'INS, la part des femmes dans le commerce représente 60% versus 40% pour les hommes. La majorité des femmes qui exercent des activités entrepreneuriales et commerciales sont engagées dans des activités à faible investissement ou à faible rendement relevant principalement du secteur informel, l'absence de mention et de description particulières de la manière dont ces entreprises seront incluses et prises en compte dans le cadre de la ZLECAf reste un sujet de préoccupation.

- *Dans quel(s) secteur(s) les femmes sont-elles engagées dans le commerce ?*

Il faut distinguer deux types d'activités :

Concernant le commerce transfrontalier, les femmes et les jeunes femmes de Côte d'Ivoire sont impliquées et interviennent dans les chaines de valeur au niveau de la production agricole, le ramassage, le transport, et le traitement de certains produits agricoles, ce qui fait qu'elles jouent un rôle très important au niveau du secteur agricole, de l'agro-alimentaire, dans le cadre de la transformation agro-alimentaire, à travers les coopératives et des associations féminines. Elles interviennent également dans l'agro-industrie, le tourisme et l'artisanat. Plus spécifiquement, dans l'agriculture, elles sont présentes dans le vivrier, dans le karité et ses produits dérivés, le manioc, les fruits et les légumes, l'anacarde, l'igname, et également dans le textile, la confection traditionnelle, et les cosmétiques au niveau de la petite transformation. Le beurre de karité est un produit exporté mais avec une main mise masculine, seulement 5% de femmes.

Concernant le commerce intra-africain, notamment dans l'espace de l'UEMOA, les femmes sont parties prenantes du processus de mise en valeur des productions locales. Il s'agit des produits à base de céréales (semoules de riz, sorgoh, et mil), des fruits et legumes, des plantes (moringa), des noix (amandes de cajou, grillés ou salés), des produits dérivés du manioc. Ces produits sont en majorité des produits transformés dont la valeur ajoutée est très importante , qui sont commercialisés dans quelques supermarchés de pays voisins.

- *Quels sont les secteurs dans lesquels les femmes exportent ?*

Selon l'Institut National de la Statistiques (INS), la part des femmes exerçant dans le commerce s'établit à 60% contre 40% pour les hommes. Selon l'enquête réalisée par l'agence Côte d'Ivoire (CI PME) en 2020, 33% des entreprises dirigées par les femmes sont dans le commerce.

Les femmes interviennent dans les chaines de valeurs de la production, de la petite transformation et la commercialisation des produits. Les secteurs dans lesquels les femmes exportent sont l'agriculture, l'agro-alimentaire, le tourisme, l'artisanat et le textile. De manière plus spécifique, elles sont présente dans :

- Le commerce et la transformation des produits du vivier,
- Le commerce et la transformation du beurre de Karité, du Manioc, de l'anacarde, des fruits & légumes, le coton
- Le commerce de textile et produits cosmétiques

- *Quel est le niveau de valeur ajoutée des exportations des femmes ?*

Bien que les exportations des femmes soient une réalité et en nette progression, il est difficile de les évaluer. Cette situation s'explique par le niveau d'informalité des activités menées par les femmes, compromettant la collecte d'information statistique par les bureaux économiques comme la Chambre de Commerce et d'Industrie.

- *Les femmes sont-elles liées aux chaînes de valeur régionales ?*

Il est très difficile d'affirmer qu'elles sont liées aux chaines de valeurs regionales d'autant plus qu'elles-ci ne sont pas structurées et concues comme telles, pour en faire bénéficier les femmes.

L'anacarde

- Avec plus de 700.000 tonnes soit 22% de la production mondiale, le pays se hisse au rang de premier producteur mondial avec seulement un taux de transformation de 9%.
- La cueillette et le ramassage des fruits est une activité pratiquée essentiellement par les femmes qui vendent immédiatement leur récolte.
- La Société Ivoirienne de Traitement d'Anacarde (Sita SA) dirigée par une femme est une des fiertés industrielles du secteur après OLAM. Sita emploie 800 personnes dont 750 femmes.
- L'unité de la transformation de la noix de cajou dénommée « Agro-Fronan » s'est engagée dans l'autonomisation de la gente féminine, à Fronan, avec dans l'effectif du personnel, plus de femmes employées que d'hommes.

Le Manioc

- Le manioc est une des principales cultures vivrières produites et consommées en Côte d'Ivoire. Avec une production qui s'élèverait entre 4,5 et 5 millions de tonnes par an (source : MINADER/DGPSP), la consommation de manioc se place au deuxième rang, après l'igname et devant le riz. Le manioc a connu un essor important au cours des dix dernières années avec une production qui a progressé à un rythme annuel de 8,5% par an entre 2005 et 2015.
- La croissance économique générée par la chaîne de valeur manioc peut être considérée comme inclusive. Sur près de 514 milliards FCFA de revenus directs distribués dans cette chaîne de valeur, 28% sont des revenus d'exploitation nets pour les producteurs et 18% sont des salaires versés pour les différentes activités, soit au total près de la moitié.
- La chaîne de valeur emploie massivement des femmes. Elles représentent environ 80% des producteurs, quasiment 100% des transformateurs et 90% des commerçants. On peut estimer à près de 1 million de producteurs de manioc en Côte d'Ivoire.
- La transformation du manioc se fait principalement dans des unités artisanales villageoises et dans des unités semi-industrielles. Les produits dérivés: le manioc frais, la semoule (garba, attiéké, abodjama, gari), la pâte (placali), les cossettes (manioc séché), farine (amidon).
- La commercialisation est diversifiée avec des circuits courts pour l'approvisionnement des marchés locaux, et des circuits plus longs pour l'approvisionnement des marchés régionaux, nationaux et à l'exportation dans la sous-région et à l'international (principalement vers l'Europe).
- Les exportateurs travaillent avec des unités industrielles ou semi industrielles basée dans les grandes villes. Il arrive cependant que des unités de transformation artisanales localisées dans des zones frontalières du Nord, Ouest et Sud-Est vendent du placali ou de l'attiéké à des importateurs des pays voisins.
- Dans la chaîne de valeur attiéké, les producteurs captent en moyenne 44% de la Valeur Ajoutée Directe (VAD), les transformateurs 14% et les commerçants 42% dont 25% pour les grossistes et 17% pour les détaillants. Dans le circuit à l'exportation, 44% de la Valeur Ajouté Directe est créée par les producteurs, 21% par les transformateurs, et 35% par les commerçants exportateurs.
- Selon la Banque Mondiale, la contribution totale directe et indirecte de la chaîne de valeur manioc en Côte-d'Ivoire au PIB national serait alors de 2,8% pour un PIB agricole de la Cote d'Ivoire avoisinant les 22,5% du PIB total.
- Structures d'accompagnement : Le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), La Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T), International Institute for Tropical Agriculture (IITA), Le Centre Suisse de Recherche Scientifique (CSRS), L'Agence

Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), L'Office d'aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV), Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA), L'Agence de Développement de la Filière Manioc (ADFMA).

Le karité

- Le karité, communément appelé "l'or de la femme" dans le Nord de la Côte d'Ivoire, est le 3ème produit d'exportation de cette zone. Le pays est classé 5ème producteur mondial, avec 250 000 tonnes annuelles, dont 32 % transformées localement. Le produit fait vivre plus de 152 000 producteurs. De la récolte à la commercialisation, en passant par la transformation, la chaine de valeur karité est une activité dominée par les femmes.
- La Côte d'Ivoire dispose de 5 unités de transformation de beurre de karité qui ne transforment que 80 000 tonnes sur les 250 000 tonnes produites. La majorité de la production est, donc, exportée à l'état brut vers les États-Unis, la Russie, le Moyen-Orient et l'Arabie saoudite.
- La production et la commercialisation du karité et ses produits dérivés sont des activités exercées essentiellement par les femmes (90 %).
- Le karité fait vivre 3 000 000 de femmes en Afrique. En Côte d'Ivoire, les productrices de karité sont au nombre de 152 000 femmes, pour la plupart analphabètes.
- La production de karité est utilisée à hauteur de 60% dans l'industrie cosmétique, 20% dans l'industrie de la chocolaterie selon les responsables de la filière karité.
- Produits dérivés : Noix bruites, beurre, huiles, produits cosmétiques, etc.
- Contraintes et menaces existantes dans les différentes chaînes de valeurs : litiges fonciers, Le Problème d'accessibilité des productrices et transformatrices aux marchés, Mauvais états des routes, Inaccessibilité aux zones de production en périodes des pluies, problème de transport.

- *Où sont-elles positionnées dans les différentes chaînes de valeur ?*

Bien que présentes dans le processus de mise en valeur régionales, les femmes ont un positionnement diffus et divers, situation qui ne permet pas de conclure que celui-ci n'est pas assez homogène pour l'appréciation d'un niveau de positionnement. Cette préoccupation soulevée depuis des types de produits mis sur le marché ou les marchés.

- *Quelles sont leurs capacités d'accès aux intrants ? Et quelles solutions peuvent être déployées pour faciliter l'accès aux intrants ?*

Les capacités d'accès des femmes aux intrants sont très limitées et constituent un défi majeur pour leur efficacité dans le commerce régional. Le caractère informel de leurs activités est un véritable goulot pour accéder aux intrants.

Comme illustration, les femmes dans la filière karité ont des accès très réduits aux intrants du commerce. Les principales contraintes énumérés sont (i) l'a*ccès à la terre due aux barrières culturelles, (ii) la destruction de la ressource naturelle comme le karité, spécificité qui se récolte en milieu ''sauvage'' après 30 à 50 ans de l'arbre adulte, (iii) les équipements de travail faiblement adaptés à la chaine de valeur complete ainsi que les centres de stockage.*

Pour répondre à ces défis, des appuis sont nécessaires à la structuration des coopératives exerçant dans les filières ayant des spécificités (karité, etc.), de même que le développement des politiques de protection des parcs naturels de production, l'accompagnement *des coopératives en équipements de travail et en centres de stockage conventionnel.*

Les femmes de la filière karité connaissent un véritable problème de financement pour avoir accès aux intrants. Les banques généralement financent très peu le monde agricole et en particulier les femmes dans ce secteur. Les productrices à la base dans les localités qui sont généralement dans les coopératives, les transformatrices du beurre de karité en des produits dérivés détentrices de TPME ou PME rencontrent les mêmes difficultés d'accès aux intrants faute d'appui des Services Financiers. La disponibilité d'équipements spécifiques aux chaines de valeurs agricoles, notamment dans le karité est un défi qui peut être relevé par la promotion des inventions locales, en raison de la non-existence des équipements appropriés sur les marchés internationaux. A titre d'exemple de solution, la convention signée entre la « Chambre de Commerce et d'Industrie » et « Côte d'Ivoire Ingénierie ».

Dans la filière karité il existe une quinzaine d'entreprises de femmes utilisant le beurre de karité comme ingrédient pour produire des produits dérivés. Seulement 10% de ces entreprises possèdent les équipements adéquats pour prétendre être une entreprise cosmétique. Pour améliorer leur accès aux connaissances et au développement des compétences ; il est impérieux de les (i) former à la gestion managériale, (ii) appuyer à l'équipement adéquat, (iii) former à la formulation de produits, (iv) promouvoir la transformation du karité dans les Instituts féminins de formation (IFEF), (v) faciliter l'accès au financement.

- *Une attention particulière doit être accordée aux domaines thématiques énumérés : Les femmes dans l'industrie manufacturière ; les femmes dans l'agriculture et l'agroalimentaire ; les femmes dans la technologie et l'innovation ; les femmes dans les industries créatives ; les femmes dans les services professionnels ; les femmes dans la facilitation du commerce ; les femmes dans la politique commerciale ; les jeunes femmes dans le commerce ; etc. En outre, les domaines thématiques pertinents doivent être mis en évidence en fonction des spécificités du pays. Maximum 4 pages*

Les femmes ivoiriennes sont très présentes dans le vivrier et la petite transformation (Anacarde, secteur textile et cosmétique). Elles s'essaient de plus en plus à l'exportation notamment plus vers les pays occidentaux.

La Côte d'Ivoire connait une forte croissance de création d'entreprises avec une augmentation moyenne annuelle de 26% de 2015 à 2019. Le traitement de ces données par le Centre d'Intelligence des Affaires sur les PME de l'Agence CI PME (PME BI) a permis de mettre en exergue la contribution des femmes dans ce dynamisme économique. Il ressort de cela que la proportion d'entreprises détenues en majorité par des femmes qui était estimée à 15% en 2015, a évolué pour se situer autour de 20% des entreprises formelles en 2019. Aussi, 20 femmes sont-elles dénombrées parmi les 430 dirigeants des grandes entreprises en Côte d'Ivoire et 26,3% des entreprises ivoiriennes comptent au moins une femme comme actionnaire. Les données du Centre d'Intelligence des Affaires de l'Agence CI PME montrent également que la proportion d'entreprises dirigées par les femmes s'accroit lorsqu'il s'agit des Petites et Moyennes Entreprises (PME), puisque 34% d'entre elles sont dirigées par les femmes et plus d'un tiers (39%) ont au moins une femme membre du Conseil d'Administration ou de Gestion.

Toutefois, des efforts restent à faire car plus le modèle de production des entreprises se complexifie, moins les femmes entrepreneures sont présentes. Seulement 14% d'entreprises manufacturières sont dirigées par les femmes. Elles sont beaucoup plus représentées (51%) dans les petites unités de transformation.

Les entrepreneures ivoiriennes travaillent essentiellement dans les secteurs du Commerce (33%), des Prestations de Services (31%), de l'Agro-industrie (27%) et 4% en ce qui concerne les secteurs des Bâtiments, des Travaux Publics (BTP) et la Technologie.

Dans le secteur de l'agro-industrie, les femmes sont dominantes dans la plupart des chaines de valeurs. À l'exemple du manioc qui peut être produit sur les 4/5 du territoire ivoirien, les femmes représentent environ 80% des producteurs, quasiment 100% des transformateurs et 90% des commerçants. De plus, les entrepreneures ivoiriennes ont un niveau d'éducation qui tend à se développer. En 2019, c'est notamment le cas de l'industrie manufacturière, avec plus de 80% des femmes qui estiment avoir au moins un niveau d'étude secondaire.

Cependant, les femmes demeurent faiblement représentées dans certaines chaines de valeurs prioritaires identifiées par le programme Phoenix telles que le cajou (seulement 17% des acteurs) et leur contribution est essentiellement orientée vers les activités de récolte et de décorticage. De plus, environ 70% des employés des Très Petites Entreprises (TPE) agro-industrielles sont des femmes.

En outre, au cours de l'année 2019, le Guichet des Services aux PME de l'Agence CI PME a reçu 33% de femmes entrepreneures et porteuses d'idée de projet. Leurs sollicitations ont concerné le renforcement de capacités techniques et managériales (39%), le conseil en financement et en entrepreneuriat (17%) et les renseignements d'ordre général (19%).

Ainsi, bien que les femmes soient fortement (plus de 80%) représentées au niveau de certaines chaines de valeurs agricoles telles que le manioc, elles demeurent encore au

niveau de la production à petite échelle. Il est donc important de poursuivre la redynamisation de l'écosystème en vue d'encourager l'entrepreneuriat féminin formel pour la croissance et la création de valeur des PME pour des emplois décents.

2. Expériences des femmes et des jeunes femmes dans le commerce intra-africain

Cette section doit rendre compte des expériences des femmes et des jeunes femmes, y compris les multiples défis, liés aux questions clés suivantes :

i. Accès à l'information et connaissance des opportunités.

L'accès à l'information est un défi a plusieurs niveaux, maintes fois relevé au cours de la consultation. Il en est de même pour l'information sur les tarifs douaniers et les conditionalités, l'information sur la déclaration aux impôts et au service social, mais également l'information sur les opportunités de commercialisation au-delà des frontières, ainsi que sur les financements disponibles. Certaines structures étatiques comme la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Côte d'Ivoire et ses 18 représentations locales aident les femmes à accéder à ces informations. Il existe également une méconnaissance des possibilités de certification ou des potentialités des produits qu'elles commercialisent. A titre d'exemple, le karité alimentaire est très peu connu par les Africains et peu vulgarisé alors que celui-ci est un atout pour la santé notamment pour le cœur.

L'accès à l'alphabétisation et à la compétence est également un défi auquel doivent faire face les femmes entrepreneures et commerçantes. En outre, la faiblesse des business plans des femmes ne permettent pas de prévoir les besoins en équipements ou technologies favorables à une expansion de leur productivité ni à une préparation à l'exportation. L'amélioration de la productivité permettrait de profiter de l'opportunité que représente la ZLECAf mais également de faire face à la menace que peuvent représenter les produits importés.

ii. Accès au soutien pour l'utilisation des accords et des opportunités de marché dans la ZLECAf.

Plusieurs programmes d'assistance technique sont mis en place au niveau du Ministère du commerce et de l'industrie. A titre d'exemple, le Programme SheTrade qui accompagne les femmes entrepreneures dans les secteurs de l'anacarde, du manioc, du karité, le Comité National de la ZLECAf qui fournie des formations aux femmes leur permettant d'améliorer leurs services (qualité des produits, connaissance des marchés…), la facilitation de la participation des femmes aux rencontres et foires. L'APEX-CI a un programme de mise en

œuvre du projet pilote au niveau de la ZLECAF en partenariat avec le CCI de Genève et Afreximbank. En raison du niveau de familiarisation avec les TIC, les femmes ne sont pas interessés par les formations en ligne , les activités commerciales telles que les expositions et foires en ligne, qui sont aujourd'hui des nouveaux outils de promotion dans le cadre de la résilience face au COVID-19. De plus, elles ne participent pas suffisamment a ces foires et salons en presentiel non plus.

iii. Accès à un financement abordable.

Les femmes ont mis en exergue les difficultés d'accès aux ressources financières dans un objectif d'accroissement de la productivité. Certains fonds ont été mis en place par l'Etat tels que le Fonds des Femmes Actives de Côte d'Ivoire (FAFCI) qui passe de 20 milliards à 25 milliards après avoir permis à plus de 260 000 femmes de lancer ou de developper des activités génératrices de revenus. A cela s'ajoute, le Fonds de garantie pour les Petites et Moyennes Entreprises, le fonds de soutien COVID-19, ainsi que le fonds Femme et Développment du ministère de la femme, de la famille et de l'enfant. Elles ont relevé toutefois l'insuffisance de ces fonds et la nécessité de les regrouper en un fonds unique pour faciliter l'accès à l'information. A noter également au niveau du plan de riposte de la Covid 19, quatre fonds de soutien qui ont été mis à la disposition des familles, des entreprises, du secteur informel dont plusieurs associations de femmes ont bénéficié. 66% du Fonds d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (FASI) ont été octroyé aux femmes. Toutes ces actions ont permis d'atténuer les effets de la pandémie sur les activités économiques. Les femmes ont relevé toutefois l'insuffisance d'information relativement à ces fonds, plus particulièrement les conditions d'accès, et ont souligné la nécessité de les regrouper en un fonds unique pour faciliter l'accès à l'information.

L'accès aux ressources productives, notamment à la propriété foncière est également un défi relevé par les femmes du secteur du karité au cours de la consultation. Dans la Filière karité, au lieu de parcelles cultivées, les femmes ramassent les fruits sur des terres communautaires qui ne leur appartiennent pas vraiment. Il y a des cas de figure où des pieds de karité se retrouvent sur des exploitations familiales. En somme, elles ne peuvent se définir comme propriétaires terriens de parcelles de karité. Il est nécesaire de faire des plaidoyer pour l'octroi de terres aux coopératives de femmes (24 hectares ont été octroyées aux productrices de karité dans la région du Bounkani).

Les coopératives qui transforment les amandes en beurre de karité sont sous équipées. A part l'unité de transformation de Womiegnon à Ferké qui possède une presse à huile, les autres coopératives quand elles sont équipées possèdent une concasseuse ou une broyeuse. Le procès de production s'achève par un barattage manuel, un exercice éprouvant qui accentue la pénibilité du travail.

Pour l'agroalimentaire, il y a une nécessité d'octroyer aux femmes des sites physiques aménagés pour l'installation et la création d'une plate forme physique de la petite agro-industrie pour la transformation des produits agricoles en lieu et place des domiciles et autres sites non conformes aux normes.

A signaler que le ministère de la femme, de la famille et de l'enfant a lancé au cours de l'année 2020 le programme Usifem qui vise à doter les associations et groupement féminins des 31 régions et des 2 districts autonomes de la Côte d'Ivoire, d'unités de transformation semi-industrielles des produits agricoles.

il faut souligner que le FAFCI de la Première Dame, en plus de ses actions habituelles, est venu renforcer, par une dotation le programme Usine des Femmes de Côte d'Ivoire. L'inauguration de deux unités ont déjà eu lieu a Abengourou à l'Est du pays et à Sinématiali au Nord.

Malgré ces efforts, les femmes ont relevé que beaucoup reste à faire pour satisfaire les besoins des femmes entrepreneures et commerçantes de Côte d'Ivoire afin de les rendre compétitives dans la ZLECAF.

i. Environnements favorables à l'activité d'exportation.

La fiscalité en Côte d'Ivoire est très contraignante pour les femmes, ce qui ne favorise pas la formalisation de leurs entreprises.

Les infrastructures ne facilitent pas l'exercice du commerce transfrontalier par les femmes, et elles doivent être adaptées aux besoins des femmes notamment pour mettre fin aux harcèlements dont elles font souvent l'objet. Des organisations un peu plus structurées ont attaqué la question de la libre circulation des biens et services (Borderless Alliance)

i. Promouvoir le leadership des femmes et leur participation aux réseaux d'affaires et d'exportation pour le commerce d'exportation.

Afin d'encourager les femmes à l'exportation de leurs produits, leur participation à des salons, foires, rencontres est facilitée par le gouvernement mais en nombre insuffisant. Le Comité National de la ZLECAf prévoit organiser plusieures séances de sensibilisations et de formations à l'endroit des femmes.

ii. Mesures de facilitation des échanges pour les femmes dans la ZLECAf

- Traitement des femmes aux postes frontières ;

Les femmes impliquées dans le commerce transfrontalier ont tenu à faire part des contraintes qu'elles rencontrent à savoir :

- Le mauvais état des infrastructures de transports ;

- Les contrôles aux frontières : les frais de douanes élevés, le problème de racket qui augmente le coût forfaitaire du commerce;
- La législation des pays d'accueil n'est pas toujours connue ni maitrisée ;
- La barrière linguistique ;
- Le harcèlement sexuel et les discriminations.

- Sécurité personnelle et sécurité des biens.

iv. Récupération après des chocs (COVID 19, liés au climat, etc.).

Les questions clés doivent également être contextualisées, et les domaines thématiques mis en évidence doivent être intégrés dans toutes les questions.

Maximum 10 pages

3. Recommandations à prendre en considération pour la rédaction du Protocole sur les femmes dans le commerce de la ZLECAf

Il ressort des consultations nationales auxquelles ont pris part les femmes et les jeunes femmes entrepreneures et commerçantes représentatives de l'échantillon national, des recommandations dont la teneur et la pertinence se déclinent comme suit:

- Mettre en place un fonds de garantie avec des lignes spécifiques dédiées aux femmes ;
- Adapter les infrastructures aux besoins des femmes et faciliter l'acquisition ;
- Faciliter l'accès aux équipements et aux financements ;
- Aider à la formalisation des entreprises des femmes et à la certification des produits;
- Faciliter le regroupement des femmes exportatrices pour donner de l'envergure à leurs activités commerciales ;
- Améliorer l'accès à l'information sur les opportunités d'affaires et les tarifs douaniers
- Privilégier les capitaux africains dans la recherche des financements ;
- Susciter des partenariats pour les marchés africains avec les propres acteurs du marché ;
- Organiser plus de foires et rencontres en Afrique pour la création de réseaux d'affaires ;
- Soutenir l'opéationnalisation et l'intensification des activités de l'académie de formation des femmes entrepreneurs en CI ;

- Appuyer le plaidoyer pour l'adaptation de la fiscalité aux contraintes des entreprises des femmes ;
- Faciliter le renforcement des capacités, l'alphabétisation et l'assistance technique pour accroitre la compétitivité des entreprises des femmes ;
- Fusionner les fonds qui existent au bénéfice des femmes;
- Aider les inventeurs et inventrices à créer des équipements adaptés aux besoins des producteurs et productrices ivoiriens ;
- Identifier les filières des femmes à industrialiser ;
- S'inscrire dans les prochains programmes de formation en ligne, notamment sur la ZLECAF (qui auront lieu tout au long de l'année)
- Instaurer un fonds spécial Femmes-Export
- Elargir leurs cibles en prenant en compte d'autres marchés à proximité (UEMOA, CEDEAO, marchés de pays musulmans de l'Organisation Islamique du Commerce
- Vulgariser l'existence de la ZLECAf et du Comité National.

Maximum 2 et 1/2 pages

Annexes

A. Méthodologie et processus des consultations nationales

Cette partie doit fournir des détails sur la méthodologie adoptée pour les consultations nationales, y compris sa portée, sa profondeur et ses limites.

La consultation nationale a été organisée en modalité hybride, présentielle et virtuelle.

Lors de la session d'ouverture, deux allocutions ont été prononcées, par le Représentant du Coordonnateur Résident p.i. des Nations Unies et le mot officiel du Gouvernement par le Monsieur Alcide DJEDJE Ministre délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etragères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora chargé de l'Intégration Africaine.

La session technqiue a enregistré deux communications présentées en session plénière par visioconférence par Madame Odette KABAYA, Team-Leader – Conseiller Régional, Égalité des sexes et autonomisation des femmes au Centre de Service Régional pour l'Afrique – PNUD basé à Addis Abeba et par Madame Roslyn Ng'eno, Experte principale en

investissement au Secrétariat régional de la ZLECAf, sur les objectifs et la méthodologie des consultations ainsi que sur les avancées de la ZLECAf.

Ensuite, deux panels de haut niveau ont été organisés. Le premier panel central a été modéré par Madame Carol Flore SMERECZNIAK, Représentante Résidente du PNUD, sur « Quels devraient être les objectifs du Protocole sur les femmes dans le commerce ? - Questions/débat et propositions de recommandations ». Ce panel était constitué de Madame Mariama KONE, Conseiller Technique du Ministre du Commerce et de l'Industrie, Madame Joséphine Charlotte Mayuma Kala, Représentante Spéciale, du Président de la Commission de l'Union Africaine, Madame Edwige Hammond Gonairi, Présidente de l'Organisation interprofessionnelle Agricole de Karité et Monsieur Germain YAO, Directeur des Etudes et de l'Information Economique, Chambre de Commerce et d'Industrie.

Le second panel modéré par Madame Antonia NGaBala-Sodonon, Représentante Résidente de ONUFEMMES portait sur « Expériences des femmes dans le commerce transfrontalier. Les panelistes étaient Madame Awa SYLLA, Conseiller Technique de la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Madame Clémentine KASSI, PDG de APINOME, Présidente de la fédération des producteur de miel, Madame COULIBALY Alimata, (Agrotransformatrice, GLP Les Précuits), représentante des femmes rurales commerçantes, et Monsieur Gérard AMANGOUA, Directeur Général Adjoint de l'Agence pour la Promotion des Exportation (APEXCI).

Les deux panels ont enregistré une série de questions des participants(tes) sur des clarifications et des contributions.

Une synthèse des recommandations a été lue par Madame Fatoumata FOFANA, Secrétaire Exécutive Nationale de la ZLECAf suivi d'un mot de clôture de la Consultation Nationale de la Côte d'Ivoire prononcé par Madame Carol Flore SMERECZNIAK, Représentante Résidente du PNUD.

B. ***Liste des participants***

Cette liste doit inclure une liste des acteurs consultés, y compris les femmes dans le commerce transfrontalier, les jeunes femmes dans le commerce, les associations et réseaux nationaux de femmes d'affaires, les chambres de commerce (et leurs coalitions de femmes), les agences nationales de promotion des exportations, les fonctionnaires gouvernementaux, les fournisseurs de services financiers, les universités, les OSC, les agences des Nations unies, etc. (ventilés par âge et par sexe)

Aperçu des bonnes pratiques/enseignements tirés de l'amélioration des conditions des femmes et des jeunes femmes engagées dans le commerce dans le pays

Cette partie devrait présenter les bonnes pratiques et les enseignements tirés qui peuvent être pertinents pour d'autres pays et être transposés à plus grande échelle au niveau régional, de préférence en mettant l'accent sur les mesures ayant un potentiel transformateur. Les efforts et les initiatives ciblant les femmes et les jeunes femmes, liés à la ZLECAf et à l'intégration de la ZLECAf dans le plan de développement national, doivent également être soulignés - de même que les initiatives spécifiques entreprises pour renforcer les capacités des femmes dans le domaine de l'exportation .

Exemple de l'acquisition de 24 hectares de terre dans le Bounkani par les femmes productrices de Karité.

ANNEXES

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

LUNDI 12 JUILLET 2021, SALLE DE CONFERENCE DES AFFAIRES ETRANGERES

HEURE	DÉROULÉ
08h30-09h00	Arrivée et accueil des participants Intervenants
09h00-09h10	Allocution du Coordonnateur Résident des Nations Unies **Monsieur Ghitu MUNDUNGE,** Economiste, représentant le Coordonnateur Résident a.i.
09h10-09h20	Discours d'ouverture **Monsieur Alcide DJÉDJÉ,** Ministre délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora, chargé de l'Intégration Africaine
09h20-09h30	Photo de groupe
09h30-09h45	Présentation du contexte et de l'approche des consultations nationales **Madame Odette KABAYA,** Team-Leader – Conseiller Régional, Égalité des sexes et autonomisation des femmes au Centre de Service Régional pour l'Afrique – PNUD
09h45-10h00	**Pause-café**
10h00-10h15	État d'avancement de la ZLECAf - mise en œuvre et autres domaines de travail **Madame Roslyn NG'ENO,** Experte principale en investissement, Secrétariat régional de la ZLECAf
10h15-11h15	**Panel 1** Quels devraient être les objectifs du Protocole sur les femmes dans le commerce ? -Questions/débat et propositions de recommandations **Madame Carol Flore SMERECZNIAK, Représentante Résidente du PNUD,** Modératrice **Panélistes** - **Madame Mariama KONE,** Conseiller Technique du Ministre du Commerce et de l'Industrie - **Madame Joséphine Charlotte MAYUMA KALA,** Représentante Spéciale, du Président de la Commission de l'Union Africaine - **Madame Edwige HAMMOND GONAIRI,** Présidente de l'Organisation interprofessionnelle Agricole de Karité - **Monsieur Germain YAO,** Directeur des Etudes et de l'Information Economique, Chambre de Commerce et d'Industrie
11h15-12h15	**Panel 2** Expériences des femmes dans le commerce transfrontalier **Madame Antonia NGABALA-SODONON, Représentante Résidente de ONUFEMMES,** Modératrice **Panélistes** - **Madame Awa SYLLA,** Conseiller Technique de la Ministre de la Femme, de la Famille et de

	l'Enfant - **Madame Clémentine KASSI,** PDG de APINOME, Présidente de la fédération des producteur de miel - **Madame COULIBALY Alimata,** (Agrotransformatrice, Directrice Générale GLP Les Précuits), représentante des femmes rurales commerçantes - **Monsieur Gérard AMANGOUA,** Directeur Général Adjoint de l'Agence pour la Promotion des Exportation (APEXCI)
12h00-12h15	**Lecture des principales recommandations à inclure dans le protocole** - **Madame Fatoumata FOFANA**, Secrétaire Exécutive du Comité National de la ZLECAf **Mot de fin** - **Madame Carol Flore SMERECZNIAK,** Représentante Résidente du PNUD
12h30	Fin et cocktail

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAF)

Conférence sur les femmes africaines dans le commerce : Utiliser la ZLECAf pour combattre la pauvreté

Note conceptuelle méthodologique

1. Introduction et contexte

Depuis le 1er janvier 2021, le commerce a commencé dans la plus grande zone de libre-échange du monde en termes de nombre de pays participants. Avec la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), 54 des 55 nations de l'Union Africaine ont convenu d'un marché libéralisé des biens et services à l'échelle du continent. La Côte d'Ivoire fait partie des pays signataires de la ZLECAF et a entrepris une série d'actions s'inscrivant dans le cadre du processus de son opérationnalisation. Une Commission nationale de la ZLECAF a été créée à cet effet.

La ZLECAf est une opportunité majeure pour renforcer la compétitivité au sein du continent Africain et sur le marché mondial, pour stimuler la croissance et la transformation structurelle, et pour parvenir à un développement socio-économique durable et inclusif.

D'après la Banque mondiale, la ZLECAf, qui regroupe 1.3 milliard d'Africains, devrait permettre à 30 millions de personnes de sortir de l'extrême pauvreté, devrait permettre d'augmenter les revenus de près de 68 millions d'autres personnes qui vivent avec moins de 5,50 dollars par jour, et également d'obtenir des gains salariaux plus importants pour les femmes (10,5 %) que pour les hommes (9,9 %). La ZLECAf ouvrira des marchés dans des secteurs critiques dans lesquels les femmes sont engagées, tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière (vêtements et textiles), et les services, y compris le tourisme et d'autres services aux entreprises. Pour s'assurer que la promesse faite aux femmes porte ses fruits, il est essentiel que les défis uniques auxquels celles-ci femmes continuent d'être confrontées soient mis en avant afin d'éclairer l'élaboration du protocole sur les femmes dans le commerce.

Le PNUD et ONU Femmes ont été invités à fournir un soutien technique au Secrétariat de la ZLECAf en recueillant les points de vue des femmes engagées dans le commerce transfrontalier à travers l'Afrique, afin que le protocole soit défini par les priorités des femmes. Les bureaux nationaux du PNUD dans la région Afrique travailleront en collaboration avec ONU Femmes pour soutenir cette initiative.

Afin de faciliter la synthèse des rapports en prélude à la conférence régionale de Haut Niveau prévue au Ghana du 4 au 6 Août 2021, les pays doivent soumettre leurs résultats des consultations au plus tard le 15 Juillet. Les consultations nationales sont donc un élément important pour rendre l'élaboration du Protocole sur les femmes et le commerce participative, inclusive et sensible aux besoins et aux priorités des femmes.

Dans ce cadre et en concertation avec le Gouvernement, la date du lundi 12 juillet 2021 a été retenue pour l'organisation de cet important événement afin d'inscrire la Côte d'Ivoire sur la liste des Etats ayant conduit des processus inclusifs et participatifs.

2. Objectifs de la consultation nationale

L'objectif général de la consultation nationale est de fournir une plateforme permettant aux femmes d'exprimer leurs besoins et leurs intérêts en matière de commerce dans le contexte de la ZLECAf.

Par le biais d'un dialogue avec les femmes et d'autres acteurs clés, les consultations visent à identifier les défis et les opportunités existants et potentiels auxquels les femmes sont confrontées lorsqu'elles s'engagent dans le commerce intra-africain.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Comprendre le **profil d'exportation** (secteurs) dans lequel les femmes sont engagées dans le commerce transfrontalier ;
- Identifier et interroger les multiples **défis** (tarifaires et non tarifaires) auxquels les femmes sont confrontées à différents niveaux du **processus d'exportation et d'importation à travers les frontières africaines** (en tant que productrices de biens et de services, investisseurs, propriétaires d'entreprises, acteurs du secteur formel et informel) ;
- Explorer les **intérêts/secteurs** spécifiques **dans lesquels les femmes souhaiteraient se développer** sur le marché du commerce intra-africain et identifier les **goulots d'étranglement** à résoudre ;
- Identifier les **chaînes de valeur** plus larges qui sont liées à ces profils d'exportation afin qu'elles puissent être priorisées pour le plaidoyer en tant que résultats clés pour une libéralisation accrue dans la première phase de la ZLECAf ;
- Identifier des **mesures commerciales** (thématiques, sectorielles, juridiques, politiques, institutionnelles) dont la mise en œuvre soutiendra de manière unique la capacité des femmes exportatrices à maximiser l'utilisation des opportunités présentées dans la ZLECAf ;
- Réfléchir à un mécanisme permettant de suivre les progrès réalisés dans l'amélioration des conditions d'engagement des femmes dans le commerce transfrontalier, en maintenant la responsabilité des résultats ;
- Préparer un rapport qui fournira des éléments pour le **document de travail régional** sur les femmes dans le commerce, qui pourrait alimenter les négociations pour un protocole sur les femmes dans le commerce.

3. Parties prenantes et dispositions institutionnelles

La consultation nationale se tiendra en partenariat avec le Secrétariat d'Etat, chargé de l'Intégration Africaine et de la Diaspora en collaboration avec les Ministères du Commerce et de l'Industrie, et de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. Les faîtières du secteur privé (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des métiers, réseaux des professions commerciales et libérales, Patronat, PME, etc.), les entrepreneures, les femmes, les jeunes, etc. seront mobilisées.

Le PNUD et ONU Femmes, en relation avec leurs bureaux régionaux respectifs et le Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies en Côte d'Ivoire, soutiendront l'organisation de la consultation nationale.

Un groupe restreint de travail, intégrant les représentants de ses différentes structures, sera mis en place pour soutenir la préparation, l'organisation et l'élaboration du rapport final de la consultation nationale.

4. Calendrier

La consultation nationale se tiendra en Côte d'Ivoire, **le Lundi 12 juillet 2021, de 08h30-12h30 à Abidjan.**

5. Méthodologie de la conduite des consultations

La consultation nationale enregistrera la participation d'environ soixante-quinze (75) participant(es) en modalité hybride, présentielle et virtuelle.

Des communications seront présentées en session plénière sur les avancées de la ZLECAf et deux panels de haut niveau seront organisés avec la participation de Ministres, du secteur privé et des opératrices.

Des recommandations seront adoptées et un rapport final élaboré et transmis au Secrétariat régional de la ZLECAf avant le 15 juillet 2021.

6. Projet d'Agenda et de déroulé (en annexe)

L'agenda indicatif de la consultation nationale prévue **le lundi 12 juillet 2021,** à la salle de conférence des Affaires Etrangères.

7. Liste indicative des acteurs étatiques et non-étatiques clés

Conformément à la méthodologie proposée, la liste indicative des parties prenantes attendus lors de la consultation se présente comme suit :

Parties prenantes
Gouvernement
Ministre délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora, chargé de l'Intégration Africaine
Ministère du Commerce et de l'Industrie
Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
Ministère de l'Economie et des Finances
Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat
Ministère du Plan et du Développement
Ministère en charge des PME
Acteurs non-étatiques (Secteur privé, organisation de la société civile, etc.)
Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
Confédération Générale des Entreprises (CGECI)
Fédération Ivoirienne des PME (FIPME)

Association
Institutions de microfinance
Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI)
AFREXIM Bank
Institutions nationales de financement
Associations offrant une capacité de développement d'entreprise
Organisations de la société civile
Associations des femmes dans le commerce transfrontalier
Collectivités
Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI)
Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI)
Refela : Reseau des femmes Elues Locales
Institutions
Assemblée Nationale
Commission de l'Union Africaine
Nations Unies
CEDEAO
UEMOA

****

Annexe I. : Questions de fond à couvrir dans la consultation nationale

Cette annexe présente plusieurs domaines de discussion pertinents dans le contexte de la participation des femmes au commerce transfrontalier. Ces domaines représentent un menu d'options à partir duquel les pays peuvent choisir d'orienter les discussions lors des consultations nationales. Les bureaux nationaux sont encouragés à adapter les discussions aux sujets les plus pertinents en fonction du contexte de leur pays et à considérer les domaines thématiques suivants :

- Les femmes dans l'industrie manufacturière.
- Les femmes dans l'agriculture et l'agro-transformation.
- Les femmes dans la technologie et l'innovation.

- Les femmes dans les industries créatives.
- Les femmes dans les services professionnels.
- Les femmes dans la facilitation des échanges.
- Les femmes dans la politique commerciale.
- Les jeunes femmes dans le commerce.

Pour améliorer les perspectives et les capacités des femmes à tirer parti des opportunités offertes par la ZLECA, il est essentiel de savoir où elles se situent dans le commerce transfrontalier. Pour ce faire, il est nécessaire d'apprécier le **profil d'exportation** sectoriel des femmes engagées dans le commerce transfrontalier, ainsi que les **chaînes de valeur** plus larges liées à ces profils. Cela permettra de s'assurer que les problèmes auxquels elles sont actuellement confrontées sont traités comme une question d'urgence dans la mise en œuvre de la ZLECAf.

La ZLECAf devrait améliorer la compétitivité, promouvoir le développement industriel par la diversification et le développement de chaînes de valeur régionales, et favoriser la transformation structurelle. Pour intégrer les femmes dans les chaînes de valeur régionales et mondiales, il faut mettre l'accent sur la productivité et sur une participation accrue aux segments à plus forte valeur ajoutée des processus de production dans l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services.

Les questions suivantes pourraient être examinées lors des consultations nationales.

i. Quels sont les secteurs dans lesquels les femmes exportent ?
ii. Quel est le niveau de valeur ajoutée des exportations des femmes ?
iii. Les femmes sont-elles liées aux chaînes de valeur régionales ?
iv. Quelles sont les capacités d'accès aux intrants ? Et quelles solutions peuvent être déployées pour faciliter l'accès aux intrants ?
v. Les femmes ont-elles accès aux ressources productives, aux actifs et aux technologies appropriées (par exemple, terres, équipements) pour faciliter leur entrée et leur engagement effectif dans les chaînes de valeur régionales ? Si ce n'est pas le cas, quelles politiques peuvent être mises en place pour faciliter cet accès ?
vi. Les femmes ont-elles accès aux compétences nécessaires pour développer leur entreprise, par exemple par l'ajout de valeur, comme la transformation ou la diversification des produits ? Quelles actions peuvent améliorer l'accès des femmes aux connaissances et au développement des compétences ?
vii. Dans quelle mesure les infrastructures disponibles (transport, eau et assainissement, sources d'énergie abordables, TIC et installations de soins, etc.), tant dans le pays qu'aux postes frontières et au-delà, facilitent-elles l'engagement des femmes commerçantes dans les chaînes de valeur et leur progression dans celles-ci ?

Expériences des femmes dans le commerce transfrontalier

Les consultations nationales devraient favoriser une meilleure connaissance des expériences des femmes dans le commerce transfrontalier (producteurs de biens et de services, investisseurs, propriétaires d'entreprises, acteurs du secteur formel et informel) dans les domaines suivants :

i. Accès à l'information et connaissance des opportunités

- Dans quelle mesure les femmes exportatrices ont-elles accès aux informations relatives au commerce, aux politiques, aux réglementations, aux normes, aux taxes, aux marchés, aux opportunités d'investissement, etc. ?
- Quel est le niveau de connaissance de la ZLECAf et de ses protocoles (sur le commerce des biens, des services et la résolution des différends) parmi les femmes commerçantes transfrontalières ? Et d'autres femmes intéressées à s'engager dans le commerce d'exportation ?
- Quels mécanismes devraient être mis en place pour renforcer la sensibilisation aux opportunités offertes par la ZLECAf ?
- Quels efforts peuvent être faits pour améliorer l'accès des femmes à l'information, aux connaissances et à la formation ?

ii. Accès à un soutien pour l'utilisation des accords et des opportunités de marché dans la ZLECA

- Quelles sont les formules disponibles pour aider les femmes exportatrices à renforcer leurs capacités à produire pour l'exportation (respect des normes de qualité, emballage et autres outils pour soutenir l'exécution des contrats) ?
- Combien de femmes exportatrices sont présentes en ligne et comment les aider à tirer parti des outils numériques pour élargir leur portée et leur influence ?
- Les femmes ont-elles accès aux ressources productives, aux actifs et aux technologies appropriées (par exemple, terres, équipements) ?
- Les politiques et les lois actuelles promeuvent-elles et protègent-elles les droits et les opportunités des femmes ?
- Les femmes ont-elles accès à un soutien pour le développement des exportations (la logistique commerciale, les relations d'affaires, la négociation de contrats, les exigences légales et réglementaires, y compris la fiscalité, la conformité, les programmes d'orientation du marché, les services de conseil sur l'entrée sur le marché, etc.) ?

iii. Accès à un financement abordable

- Comment les systèmes financiers (y compris les régimes d'assurance en cas de perte ou d'endommagement des marchandises) facilitent-ils l'accès des femmes productrices de biens et de services engagées dans le commerce transfrontalier au financement du commerce, au capital et au crédit ?
- Quels efforts peuvent être faits pour améliorer l'accès des femmes aux ressources et services financiers ?

iv. Environnements propices à l'activité d'exportation

- Dans quelle mesure les environnements nationaux sont-ils propices à la production de biens et de services destinés à l'exportation ?

- Quelles sont les lois, réglementations et politiques contraignantes qui font obstacle à la promotion du commerce transfrontalier ?
- Quels sont les arrangements institutionnels en place pour soutenir les femmes dans le commerce d'exportation et comment peuvent-ils être renforcés pour mieux servir les intérêts des femmes engagées dans le commerce transfrontalier ?
- Dans quelle mesure la documentation relative au commerce est-elle accessible aux commerçantes transfrontalières ? (Par exemple, la facilité d'obtention des permis d'exportation, les coûts, la décentralisation des services.)
- Les femmes sont-elles victimes de discrimination lorsqu'elles cherchent à exporter ? Si oui, comment ? Comment ces pratiques discriminatoires peuvent-elles être éliminées ?

v. Promouvoir le leadership des femmes et leur participation aux réseaux d'affaires et d'exportation pour le commerce d'exportation

- Dans quelle mesure les femmes exportatrices participent-elles et sont-elles représentées dans les associations d'exportateurs et les réseaux professionnels ?
  - Examiner les obstacles potentiels à l'entrée et au maintien des femmes dans les associations.
  - Qualifications requises pour devenir un dirigeant d'association
  - Quelles sont les ressources (financières, temps et autres) nécessaires pour être un dirigeant d'association ?
- Existe-t-il des mesures favorisant la participation des femmes exportatrices aux forums commerciaux internationaux ?
- Quels efforts peuvent être déployés pour améliorer la participation et la prise de décision des femmes dans le domaine du commerce ?
- Comment faire entendre la voix des femmes dans le processus de négociation du protocole sur les femmes dans le commerce ?

vi. Mesures de facilitation des échanges pour les femmes dans la ZLECA

Il est essentiel de comprendre les défis auxquels sont confrontées les femmes exportatrices dans leurs relations avec les douanes et la gestion des frontières. La Consultation nationale devrait chercher à obtenir des informations sur les points suivants :

vii. Traitement des femmes aux postes frontières

- Quelles sont les expériences des femmes aux postes frontières. Existe-t-il des mesures spécifiques en faveur des femmes ? Si non, comment les mesures suivantes peuvent-elles faciliter l'expérience des femmes engagées dans le commerce transfrontalier :
  - Informations commerciales;
  - Droits et taxes à payer liés au commerce transfrontalier ;
  - Certitude et prévisibilité en matière d'exigences d'information/documentation pour satisfaire aux exigences d'exportation. - Formalités de communication / langage ;
  - Durée des procédures;

- Droits des femmes/ et leurs obligations. Accès à l'information (par exemple, devoir, droits et obligations des commerçants)

- Comment les processus transfrontaliers répondent aux besoins des femmes exportatrices (formels et informels) ?
- Dans quelle mesure les infrastructures frontalières sont-elles favorables aux femmes exportatrices (stockage sûr, accès a l'eau saine et installations sanitaires hygiéniques, soins, hébergement sûr et infrastructures de transport et transports publics, etc.)
- Comment ces installations peuvent-elles être améliorées pour les femmes ?
- Quels sont les opportunités et les défis engendrés par les processus de numérisation et l'utilisation accrue des TIC ? Existe-t-il des mécanismes permettant d'améliorer les TIC et les compétences numériques des femmes exportatrices ?

vii. Sécurité personnelle et sécurité des biens

- Dans quelle mesure le commerce transfrontalier est-il sûr et sans danger pour les femmes ?
  - Sécurité personnelle : harcèlement, violence fondée sur le sexe, y compris le harcèlement sexuel, la coercition, l'exploitation, etc.
  - Sécurité des biens : vol, confiscation des biens et corruption, etc.
- Quels efforts peuvent être faits pour améliorer la sécurité et la sûreté des femmes exportatrices ?
- Les femmes ont-elles une assurance pour leurs exportations ? Comment la protection et la couverture peuvent-elles être étendues aux femmes exportatrices ?

Relance après des chocs:

- Comment les événements inattendus ou les crises (par exemple, COVID-19, événements liés au climat, conflits, etc.) affectent-ils les femmes exportatrices ?
- Quels sont les mécanismes d'adaptation adoptés par les femmes dans le commerce pour faire face aux événements inattendus et aux crises, ainsi que pour renforcer leur résilience ? Et quel soutien est nécessaire pour institutionnaliser la résilience ?

B- LISTE DES PARTIES PRENANTES LORS DE LA CONSULTATION

Pour un monde 50-50 en 2030
Franchissons le pas pour l'égalité des sexes

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Téléphone)	Emargement
1	Mme Lucie GBAKAyoRo	Plateforme des femmes du secteur VIVRIER CI PFSVCi	Présidente	05 55 81 17 16	
2	BARKISSA SIDIBE	FAFE BS service	entrepreneur Membre	07-77-85-3768	
3	SAL. Marco	FAFE	Membre commerçante	01-02-82-72-56	
4	Togola Mariamtou	FAFE	Membre	05-84-04-7360	
5	AFFoucHata SIDIBE	FAFE	E Business	07-58-57-51 29	
6	BAchidou Sidibe	FAFE	SIDIBE famille	01-71-11-36-30	

ONU FEMMES
Pour un monde 50-50 en 2030
Franchissons le pas pour l'égalité des sexes

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE
PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)
Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Téléphone)	Emargement
7	Ouhonoki Yeamitte Epouse Kipré	Coopérative Djolo (P.ESVCI)	P.C.A	0748879159 05461586 78 cooperativedjolo@gmail.com	
8	KOUAME ADJOA MARIANE JOELLE	FAFE MOAYE COIFFURE	ESTHETICIENNE	07 48 58 18 23 05 54 33 64 Adjoamariane@gmail.com	
9	KOFFI AKISSI EDWIGE	FAFE RESTAURANT BUNKER	RESTAURATRICE	07 77 83 86 98	
10	Mme Goulikao Aude	LAB Femmes	Resp. Commission renforcement de capacités	0707525495 audegoulikao@yahoo.fr	
11	GHITU-I-MUWUJAGE	ONU Bureau du Coordonnateur Résident	Economiste	0749340674	
12	Coulibaly Aramatou	RATA CEREAL	DG	07070197 01 ramacereal@yahoo.fr	

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Teléphone)	Emargement
13	Mme Djiré A Jacqueline	S.P.D.	D.G.	07-08-37 1078 juspaly@gmail.com	
14	GNAHORE MARC	CNDH	A.T	marcgnahore@gmail.com	
15	TOURE IBRAHIM	DGRM	Stagiaire	0747491967	
16	Mme Marguerite KOKOU	CFC-CI	EPA	0102031731	
17	M. DOUMBIA Yacouba	ONU Femmes	Responsable Programmes	0768407419	
18	Mme SILUE TANOEH Suzane	"	specialiste chaîne de Valeur	0777201591	

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Teléphone)	Emargement
19	ANO TOURÉ K. A	ONU Femmes	Specialiste Entrepreneuriat	0788839589	[signature]
20	Kouadio B. Claudine	Nedje Couture	A.G	0707467022	[signature]
21	Joséphine Charlotte Mayuma Kala	UNION AFRICAINE	Représentante Spéciale	0778980144	[signature]
22	Mme TAKROU Paule Eliane	UVICOCI	Directrice du Renforcement des Capacités	0747586962	[signature]
22	Kouassi Carine	DOI	Stagiaire	0747372484	[signature]
23	AIZAN Florence	AGF Entreprises	GERANTE	0757362583	[signature]

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Teléphone)	Emargement
24	Edwige G HAMMOND	OIA KARITE	PCA	0779961911	[signature]
25	Aphry Kouassi Cadiha	SOLARPAK Réseau des FEES	Directrice Présidente	0757633163	[signature]
26	Mme Diomandé Eulalie	FAFE		0787912951	[signature]
27	Coulibaly Kadidiatou	FAFE	Membre	0787934308	[signature]
28	DOSSOU YORO Laetitia	DOI	stagiaire	0779544362	[signature]
29	N'Drin Joanne-Esther	DOI	Stagiaire	07-08-36-92-46	[signature]

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Téléphone)	Emargement
30	Mme OLLibo Alice YAGBA	SOCOMAP	PCA	07 87854363 01 4142 6551	
31	Mme ESSIKAN Fatoumata	219 D	Gerante	07 47 37 47 96	
32	Mme Yaté Françoise	ANOUNYAGNI	Déléguée	0707589197	
33	ABOU EKRA	ARDCI	Juriste	07 07 13 33 46	
34	Mlle AMEGBEDJI Yendeni	SAGES - CI	consultant	07 27 15 4029	
35	Mme Moularé Céline	Caaaline Kantesthetic.	Directrice.	07 07 35 22 34	

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Teléphone)	Emargement
36	LAURE DONWAHI	Maire MAYO UVICOCI	MAIRE	0747547098	✓
37	ANNECY KABI	MAIRIE MAYO	Conseiller	0709415646	✓
38	AURELIE MORVAN	MAIRIE MAYO	SER-COM	0708198120	✓
39	Yasmine Sadja	CNFCE-CI	présidente	07.08.95.9401	[signature]
40	Rachel GOGOUA	ISC ODD-CI	Présidente	0748390902	[signature]
41	YAO Germain	CCI-CI	Directeur Etude et info. Eco	0708015959	[signature]

ONU FEMMES
Pour un monde 50-50 en 2030
Franchissons le pas pour l'égalité des sexes

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Téléphone)	Emargement
42	DATE Koffi Narcisse	Ministère chargé de l'Intégration Africaine	Chef de Cabinet	07077149 62 datekoffi2000@yahoo.fr	
43	DIASSO Gustave	CETRA	Représentant Résident	27 20 32242 gdiasso@uemoa.int	
44	FOFANA FATOUMATA	CNZLECAf	SE	07 78557538 fa.fofana@cnzlecaf.gouv.ci	
45	GNOLOU GRACE	LIONNES D'AFRIQUE	PRESIDENTE	07 78192613 gnolouhermance@gmail.com	
46	N'GORAN Hortense	SOCOMAP	secrétaire	07 59 03 18 19	
47	Noe Ouattara Edmonde	SCOOPS OWEDYO	Presidente	ebiniwouele@gmail.com 07 49 19 06 70	

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Teléphone)	Emargement
48	Julienne Bilty Moro	Anoumagni	PCA	07076625 55	
49	Ehounda Mautano	Anoumagni	Secretaire	07070225 05	
50	KOUE LOU Yian	AFESCI	Stagiaire	07 08 26 78 47	
51	Pauline Blah Minhoué	Tantie SOSA	DG	07 78 15 64 53	
52	Awa Sylla	MFFE	CT	07 57 37 09 11	
53	LAWSON KOHOUE Huguette	SAGES-CI	DG	07 77 15 40 29	

Pour un monde 50-50 en 2030
Franchissons le pas pour l'égalité des sexes

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Téléphone)	Emargement
54	EKLOU Anita	Stagiaire	M.D.E.	0707078562 perielleklou@gmail.com	
55	Caroline DASYLVA	Entrepreneur MENTATIS CI	Directrice	01403128 07 dasylvacaroline@yahoo.com	
56	DJE KOUAME O.	Min. intégration africaine	Sous-directeur commerce	djekoli@yahoo 05040123 46	
57	Dangui Dangui	RTI	Journaliste	0708447585	
58	Coulibaly Alimata	GLP Les Précieuses Réseau des transformatrices	Directrice Publique	0707092820	
59	Ahoba Paul	Abidjan.net	Journaliste	07493067 12	

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Teléphone)	Emargement
60	OUATTARA KROTOUM	A mon compte	PATISSIERE	07-07-16-58-46	
61	Mme DIABY OUATTARA MASSIATY	CENTRE Artisanal SULEIM MODE	Directrice Générale	07 07 81 96 30 suleimmode@yahoo.fr	
62	ANOKI BEDA DONALD	Abidjan.net	REPORTER	0709677582	
63	Mme Carmen SIÉ	CARSYL	Directrice Générale	07 57 19 90 90	CS
64	BAKAYOKO CAPIT.	INTegration	Photographe	07 58 38 58 32	
65	Iris Callista	Integration	Photographe	07 77 60 81 42	

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Teléphone)	Emargement
66	Ouattara Corine	Conseil Fédéral des Cou. en cours de CT	Président	0709927350 ouattaracorine068@gmail.com	[signature]
67	Yoman Claude Richard	REMAEIAD (DOI) UA	Chargé d'Etudes	0777949254 claudericharty@gmail.com	[signature]
68	Yomanhon Affia Nadège	Boissons D'Afrique représente aussi AFESCI et l'ONG GEPALEF (Malaisie)	Promotrice	0707845783 yomafinacreation@gmail.com	[signature]
69	BAGATE BEN Assane	Ministère du Plan et du Développement	Expert	0707867707 benbagate@gmail.com	[signature]
70	DIARRASSOUBA Mangbé	ONG GEPALEF	Assistante de Programmes	07.47-68-71-41 gepalefdiarrassouba@gmail.com	[signature]
71	Casimir Djézou	journaliste Front Mort	Journaliste	0545145125 casimir.djezou@gmail.com	[signature]

ONU FEMMES
Pour un monde 50-50 en 2030
Franchissons le pas pour l'égalité des sexes

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE
PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)
Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Téléphone)	Emargement
72	KASSI Tanoah Blandine épse ANGBONON	plateforme du district	Conseillère	0707621245 scifedci@gmail.com	
73	Traoré Sita	A son propre compte	Commerçante	0544954046	
74	Mme BABO	LA Poste-Assurances	courtier	0747907533	
75	Mme DIABY SOUMAH	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES / DGE	CHEF DE SERVICE	0707789313	
76	Mme Sangaré Mada	Forum africain des femmes entrepreneures	présidente	0747792456	
77	SANOGO DIDIMA	FAFE	PCO	07.09.77.75.75	

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Teléphone)	Emargement
78	KONE Y. Mariama	Ministère Commerce & Industrie	CT	0103703030	[illegible]
79	COULIBALY Namon Dokala	Ministère Chargé d'Intégrale Africaine	CE	0709292286 [illegible]	[illegible]
80	DJEREKE Pascal	CFC-CI	Conseiller du PDT	0707699464	[illegible]
81	Son Désirée	AIP	Journaliste	05858421,01 son_desiree@yahoo.fr	[illegible]
82	DJYH Gouléï	Gab / MPD	CE	0102569185 angeconstant21.05@yahoo.fr	[illegible]

ONU FEMMES
Pour un monde 50-50 en 2030
Franchissons le pas pour l'égalité des sexes

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Teléphone)	Emargement
83	Dr KODJO. MR	CNDH	Vice présid	0545255336	
84	BEKE Daniel	APBEF CI	CE	0788219801	
85	Cittaloulto Sangaré	FAFE	Superviseur	0708379599	
86	BAYAHA Erick	Chef de service Com & Relation Publiques	Consultante DAIA	0707207220	
87	Konan née Gando lou Boukalo Angelina Florence	Direction de l'Entrepreneur Feminin (chef de service)		0749568890	
88	KADIO-MOROKRO Axelle	AFRICA DATA INTELLIGENE	Directrice	0584809096	

ONU FEMMES
Pour un monde 50-50 en 2030
Franchissons le pas pour l'égalité des sexes

PNUD

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Teléphone)	Emargement
89	AÏTOBRA Marie Nadège	GOFEHF	Assistante Programme	0748688886 attobramarie nadge@yahoo.fr	MNA
90	Anastasie KADJA-Ottono	CGECI	Responsable entrepreneuriat	anastasie.kadja@cgeci.ci	
91	Koutouan Feliciate	MFFE	Directrice	0707418122 KFremicliek2020gmail.com	
92	Kopoin Sylvain	FIPME	Conseiller Spécial du PCA	kopoin.sylvain04@gmail.com	
93	Mme KANTE Fanta EPSE Chy	DISTRIPREST	D.G	belkanty@distriprest.com	
94	Hippolyte Bayano	CFCCI		8622501100	

ONU FEMMES
Pour un monde 50-50 en 2030
Franchissons le pas pour l'égalité des sexes

PNUD

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Teléphone)	Emargement
95	Bayoro Lydie	Invitée		0142906050	[signature]
96	Bréguet Irène	intée		0707457928	[signature]
97	Mme SAMAKE RAMATA	AFCOM-UA		0709326534	[signature]
98	Arabadé Aminata	AFCOM-UA		0707971571	[signature]
99	Mme Gbonet-Abé	DIM Voyages		0707168186	[signature]
100	Carol Yangui Nbla	PNUD	Analyste P	0709189222	[signature]

ONU FEMMES
Pour un monde 50-50 en 2030
Franchissons le pas pour l'égalité des sexes

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Teléphone)	Emargement
101	SEHA ALFRED	MINAJS	C.M.	0709866282	[signature]
102	HIEPLO BOUADY. G	M.A.E	C.E	0747039095	[signature]
103	Amangue Gerard	APEX.CI	DGA	0707003073	[signature]
104	KOBLAVI KOUAKOU JM	APEX CI	Chargé de Projet	0708442018	[signature]
105	YAO Amani Thierry	MENAIAD	CE	0758792342	[signature]
106	Bahsoun Amani	Amani Desig	- Architecture - design mobilier	0709909999	[signature]

ONU FEMMES
Pour un monde 50-50 en 2030
Franchissons le pas pour l'égalité des sexes

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Teléphone)	Emargement
107	N'Guessan Lynda Christal	Digital IMPRIME	Gérante	07 08 48 32 37	
108	Dr Bogo Chrhon	CIRES	Chercheur	07 49 919046	
109	Mme Koné Isabelle	RIFEVAL	Présidente	07 47 54 56 57	
110	Dogbo Marie Paule	DDE	S/Directrice	mp.dogbo@diplomatie.gouv.ci	
111	CALO Ivon	MEMAEIAD	S/D REI Direction de la Diplomatie Eco.	05 65 46 47 92 ddr.rei@yahoo.com	
112	EBIRIM MARIE FRANCE	FAFE	DG Societe	07 48 94 05 52	

ONU FEMMES
Pour un monde 50-50 en 2030
Franchissons le pas pour l'égalité des sexes

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Téléphone)	Emargement
113	Fleure TRA	CNI-ZLECAf	Communication	05 56 68 38 66 f.tra@cnizlecaf.gouv.ci	
114	Edwige KOUAME	CN-ZLECAf	Responsable propriétés intellectu	07 09 13 54 60 ed.bouame@cnizlecaf.gouv.ci	
115	Mme Konan Angelina	MFFE	chef de service	kaglbaf@gmail.com	
116	Dr GNALLY Olivier	UFHB.	Enseignant chercheur	O.gnally@yahoo.com	
117	KASSI Clémentine	APINOME	Présidente Directrice gle	kassiclementine@ymail.com	
118	El Allassane Baguia	PNUD	Specialiste UPS	El-allassane.Baguia@undp.org	EAB

LISTE DE PRESENCE

CONSULTATION NATIONALE

PHASE PREPARATOIRE DE L'ELABORATION DU PROTOCOLE AFRICAIN SUR LES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Lundi 12 Juillet 2021, Salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères

N°	Nom et prénoms	Structure	Fonction	Contact (Mail/Teléphone)	Emargement
	Carol Flore-Smereczniak	PNUD	Représentante Résidente	20317400	[signature]
	Antonia Ngabala-Sodonon	ONUFEMMES	Représentante Résidente		[signature]
	DAO MACOURA	REFELA	Presidente	0505680759 macouradao@yahoo.fr	[signature]
	Alcide Djédjé	Ministère délégué de l'intégration Africaine et de la Diaspora	Ministre	-	-
	Tangora Soungalo	PNUD	Assistant ICT	0708924858	[signature]
	Nehla Toure	PNUD	ICT Analyste	0707201200	[signature]

Si vous avez des questions ou besoin d'éclaircissements, veuillez contacter Odette Kabaya, conseillère régionale en matière de genre et chef d'équipe du Centre de services régional du PNUD pour l'Afrique - Addis-Abeba à l'adresse odette.kabaya@undp.org en copiant Cleopatra Hurungo à l'adresse cleopatra.phiri-hurungo@undp.org ; Sandrine Koissy-Kpein à l'adresse sandrine.koissy-kpein@undp.org ;. Marie-Claire Nishimwe à marie-Claire.nishimwe@undp.org.